

Bilan de rentrée 2017

Quelques éléments d'analyse

Effectifs

La structure est stable.

Les classes sont bien remplies en second cycle comme en CPGE, seule la 1^{ère} L ne compte que 19 élèves malgré un recrutement ouvert sur l'extérieur.

On constate l'équilibre garçons/filles, avec une certaine variation selon les promotions.

L'arrivée de 5/2 en 2^{ème} année de CPGE, issus de LLG mais aussi de différents lycées, a été moins important cette année. Il est clair qu'il conviendra de réfléchir à ce point de façon approfondie dans les années qui viennent si la tendance se confirme, afin d'anticiper sur l'évolution éventuelle de notre structure de 2^{ème} année.

Second cycle

EFFECTIFS SECOND DEGRÉ 2017-2018			
CLASSE		EFFECTIF	FILLES %
SECONDES		267	61,4
PREMIÈRES		315	53,9
1L		19	84,2
1S		267	56,2
	1S SI	74	40,5
	1S SVT	193	62,1
1STI2D		29	13,8
TERMINALES		325	46,1
TL		36	77,8
TS		260	46,9
	TS SI	73	21,9
	TS SVT	187	56,7
TSTI2D		29	6,9
TOTAL		907	53,4

Le recrutement en filière STI2D : un dialogue de bonne confiance est établi avec les services d'orientation et d'affectation du rectorat sur la procédure de recrutement de notre classe ; par ailleurs, deux éléments ont joué un rôle déterminant et positif : la journée portes ouvertes organisée au printemps, très fréquentée (visibilité et attractivité de notre STI2D), et les mini-stages mis en place au mois de mai pour permettre aux élèves de se rendre compte de la réalité de la filière mais aussi de l'ambiance dans l'établissement; le nombre de candidatures est passé de 45 à 65, parmi lesquelles nous avons pu sélectionner partiellement. Nous poursuivrons ce travail de valorisation de l'image de la filière, ainsi qu'un travail de suivi pédagogique précis. Le dispositif des heures d'études surveillées a été repensé au profit d'heures utilisées pour des dédoublements supplémentaires, ainsi qu'une attention très serrée sur l'assiduité et le travail.

Entrée en seconde

Candidatures : plus de 2000

Retenues : 270

Présents : 267

Le recrutement en seconde a bien fonctionné, il met en jeu de nombreux paramètres (parcours et options des élèves, origine géographique et sociale). Le nombre de candidatures est stable. La sélection a été opérée pendant les vacances de Pâques. Quelques professeurs ont apporté leur aide et leur regard précieux pour discriminer les candidatures : les dossiers sont de très bonne qualité, il n'est pas toujours aisé de choisir.

Cette année, on note l'apparition des nouveaux bulletins de collège pour le niveau 3^{ème} : leur lecture en est certainement intéressante pour expliquer aux familles les compétences qui ont été travaillées dans chaque matière pendant l'année, mais elle n'est pas adaptée à la discrimination précise que nous devons opérer lorsque nous sélectionnons les dossiers. En conséquence, et en concertation avec le lycée Henri IV, j'envisage la mise en place d'un dispositif un peu différent dès l'année prochaine : les professeurs et les chefs d'établissement d'origine seront sollicités pour donner un avis comparatif et prospectif sur les candidatures, avec classement. Une application dédiée sera créée à cet effet.

Observation : répartition géographique extrême de l'origine de nos élèves, en tout 175 collèges différents constituent notre vivier (cf. annexe).

Les enseignements optionnels :

Demande langues anciennes toujours forte, l'allemand en augmentation

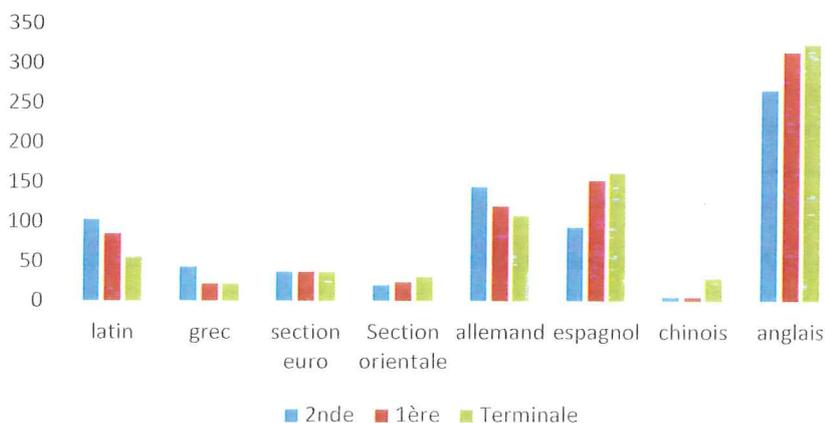
Combinaisons d'enseignements :

La question des choix de combinaisons d'enseignements d'exploration, d'options facultatives, de sections spécifiques a été réglé par les réflexions du Conseil pédagogique sur la limitation des cumuls d'options, tant pour des raisons qui tiennent au fond (éducation au choix, motivation sur moins de choses que l'on approfondit réellement, concentration de la semaine et des enseignements) que pour des raisons techniques (réalisation, cohérence, qualité des emplois du temps). Les choix opérés sont maintenant connus et clairs, les fiches d'inscription pédagogique les rappellent explicitement. Les modalités de sélection pour les filières spécifiques (orientale, européenne, S1) et pour la spécialité SI à l'entrée en 1^{ère}, ont été clarifiés et les élèves en ont été informés bien explicitement. On souligne l'attrait de la filière S-SI en classe de première. On note aussi, cette année, la très bonne image de la 1S1 qui a suscité de nombreuses candidatures.

Enseignements optionnels : effectifs en 2017-2018

	2nde	1ère	Terminale
latin	104	86	57
grec	44	23	23
section euro	38	38	38
section orientale	21	25	32
allemand	145	121	109
espagnol	94	153	163
chinois	6	6	30
anglais	267	315	325

Enseignements optionnels: effectifs en 2017-2018



Autres langues enseignées : Arabe, Coréen, Grec moderne, Hébreu, Italien, Polonais, Portugais, Russe, Vietnamien (nb : les effectifs des langues enseignées en inter établissement ou par voie du cned ne sont pas encore stabilisés).

En CPGE

Le remplissage est bon cette année

Un surbooking a été pratiqué dans APB comme chaque année pour les filières littéraire et économique, mais aussi très précautionneusement pour la filière MPSI, suite aux démissions de cours d'été observées l'année dernière.

Le pourcentage de jeunes filles est équilibré, seules les classes de MPSI et surtout de MP* montrent un déséquilibre très fort (correspondant cependant exactement à ce que l'on observe dans tout le pays).

Le bilan montre très peu de démissions ou départs pendant l'été, comparé à d'autres établissements. Des désistements sont constatés en début d'année, principalement en filière littéraire, mais aussi, et c'est un fait assez nouveau, dans les filières scientifiques. Même s'il s'agit de quelques unités, nous suivrons cela avec attention (entretien systématiques avec les étudiants qui font part d'autres projets).

Les problèmes de fonctionnement du dispositif APB ne nous ont pratiquement pas affectés en tant que lycée d'accueil. Seul bémol : le fait, nouveau, que les étudiants aient eu la possibilité de rester en mode « oui, mais » même après le 3^{ème} tour, si bien que, pour bon nombre d'entre eux, nous ne savons pas avant la rentrée s'ils se présenteraient véritablement. Il faut toutefois reconnaître que cet aspect ne touche pas vraiment notre établissement.

Effectifs en CPGE 2017-2018

classe	filles	garçons	total	% fille
CPGE1	177	250	427	41,45%
HEC1	25	21	46	54,35%
HK	65	31	96	67,71%
MPSI	40	148	188	21,28%
PCSI	47	50	97	48,45%
CPGE2	172	311	483	35,61%
HEC2	21	17	38	55,26%
K	66	32	98	67,35%
MP	9	27	36	25,00%
MP*	27	127	154	17,53%
PC*	36	80	116	31,03%
PSI*	13	28	41	31,71%
TOTAL	349	561	910	38,35%

Le fonctionnement du dispositif des 10% a été révisé en 2016 par l'institution, il semble mieux fonctionner dans tous les établissements, au Lycée Louis-le-Grand seuls trois élèves sont concernés cette année.

Les listes des candidats de nos classements : par les statistiques proposées sur le site APB, nous pouvons étudier les choix fait par les élèves que nous avons bien classés. Le nombre de candidats classés dans notre top100 et qui choisissent LLG en fin de compte est significatif de l'attractivité de chaque filière dans notre établissement. A ce titre, on constate que le lycée Henri IV capte 45 étudiants parmi les 100 premiers de notre classement en filière lettres AL.

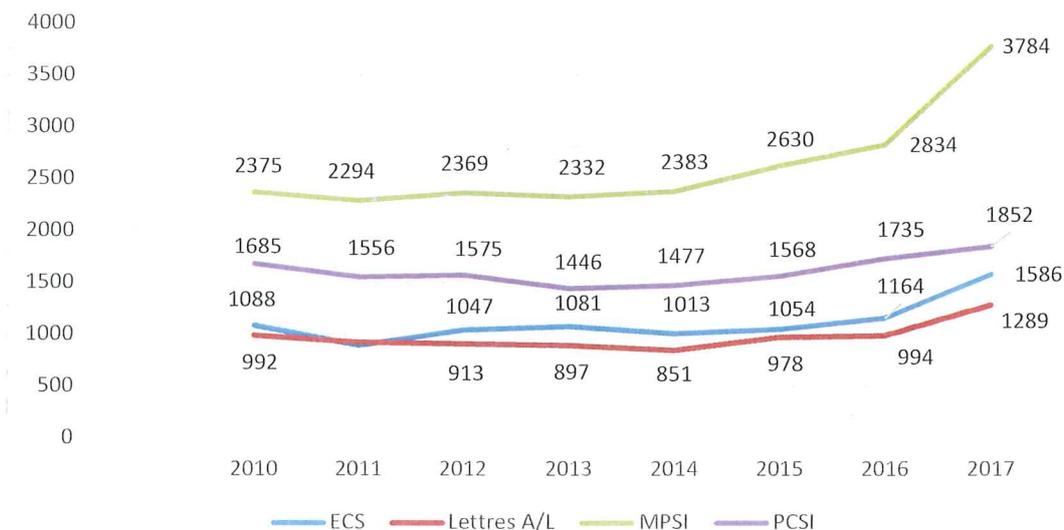
Les rangs des derniers admis sont à étudier avec intérêt et mesure : la qualité des dossiers ne tient pas seulement au rang de classement. L'attractivité des lycées est difficile à jauger d'après le nombre de vœux 1 : les vœux sont très souvent pluriels (plusieurs filières), et très souvent aussi doublés d'une demande d'internat.

APB statistiques 2017

	Candidats	Classés	Rang dernier admis	Appelés	Présents	dispositif 10%
ECS	1586	350	190	48	46	1
Lettres A/L	1289	565	502	100	96	1
MPSI	3784	601	471	196	188	1
PCSI	1852	542	308	97	97	0

	Vœux 1	Vœux 2	dans notre top 100	dans notre top 150
ECS	26	10	31	50
Lettres A/L	32	34	15	23
MPSI	148	37	58	81
PCSI	56	31	26	42

Nombre de candidatures: évolution 2017



La progression du nombre de candidatures est très significative cette année (+30% en MPSI !). Une comparaison nationale montre que cela a été le cas également dans les autres grands lycées parisiens et de province, et dans les mêmes proportions. Cela n'a pas été le cas dans les établissements ayant des CPGE moins sélectives. Il semble que le changement des règles d'APB ait joué un rôle décisif : pour la session 2017, les élèves avaient la possibilité de mettre non pas six mais douze vœux pour une même filière CPGE, ils ont ainsi pu « oser » mettre des vœux qu'ils n'auraient pas utilisés à perte ou à risque.

On peut en déduire par ailleurs que le modèle CPGE intéresse de plus en plus de jeunes de terminale, et qu'ils sont très bien informés de tous les choix qui s'offrent à eux. Ainsi, ils inscrivent de nombreux vœux entre janvier et mars, et font leur choix courant mai. Nous reviendrons sur le fonctionnement d'APB en tant qu'établissement d'origine ci-dessous.

Elèves venant d'un autre établissement en CPGE2

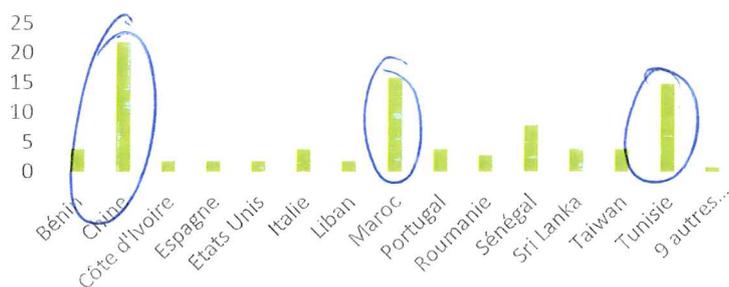
	3/2	5/2
ECS		
Khâgnes	4	2
MP		1
MP*	2	10
PC*	9	5
PSI*	7	

Elèves internationaux 2017-2018 sur l'ensemble du lycée

Elèves internationaux selon les niveaux

	Effectif	%
Secondes	7	2,6
Premières	9	2,9
Terminales	15	4,6
Total 2d cycle	31	3,4
CPGE1	33	7,7
CPGE2	38	7,9
Total CPGE	71	7,8

Effectifs selon les nationalités en 2017-2018



Observations

Les relevés statistiques s'appuient sur les nationalités déclarées, et lorsqu'un élève possède plusieurs nationalités la base académique ne permet d'en consigner qu'une seule, si bien qu'il existe une diversité internationale cachée !

Sur les deux niveaux 71 étudiants étrangers, soit 7,8%, soit dans la moyenne des grands lycées à CPGE

La part des lycées AEFÉ est importante.

Il existe des programmes spécifiques avec la Tunisie, le Bénin, le Sénégal, l'AEFE (bourses excellence major), Taïwan. Pas de recrutement de Bulgares cette année, il semble que la filière d'excellence basée sur l'organisation d'un concours général de mathématiques en Bulgarie soit en train de se tarir du fait du départ du responsable qui n'a pas trouvé de successeur à ce jour.

En revanche, en lien avec les services de coopération de notre ambassade à Bucarest, nous avons remis en place le concours de sélection d'excellence avec la Roumanie, et nous accueillons un élève Roumain en MPSI.

Je souligne que les élèves ainsi recrutés sont d'un excellent niveau et contribuent à l'enrichissement non seulement linguistique et culturel, mais aussi académique de nos classes. Il s'agit bien d'un enjeu majeur de notre projet d'établissement, et qui contribue à la réussite aux concours.

On note enfin que, souvent, ces étudiants ont des difficultés en français, quand bien même ils ont suivi des cours intensifs dans leur pays d'origine, quand bien même ils viennent de pays francophones. Nous allons donc mettre en place rapidement des heures de Français langue étrangère ; à cette fin, je prospecte des pistes avec l'ENS Ulm et avec le Rectorat.

Orientation

Les flux d'orientation en fin de seconde

Pas de redoublement cette année.

En revanche, 3 orientations en série technologique STI2D au Lycée Louis-le-Grand (situations spécifiques et choisies, préparées dans le cadre de mini-stages au mois de mai)

Faible orientation en L : 4% (académie 12%, France 11%)

Très forte orientation en S : plus de 95%, académie 39%, France 37%

Equilibre garçons-filles dans l'ensemble, beaucoup de filles en 1S cette année, y compris en S-SI. En S1, la proportion de filles augmente, elle correspond à celle que nous observons dans les CPGE PCSI (45%) alors qu'en TS1 elles sont 30%.

Le choix de la filière littéraire est resté très faible malgré à diverses initiatives d'information : information, motivation, incitation en conseil de classe, recherche de l'excellence littéraire. Cela nous indique que les élèves qui ont choisi d'entrer au Lycée Louis-le-Grand avaient avant tout un projet scientifique !

Les poursuites d'étude dans l'enseignement supérieur

Les tendances restent bien les mêmes : on note une forte ambition et qui se concentre sur les CPGE, la L1 santé et les filières économie et droit.

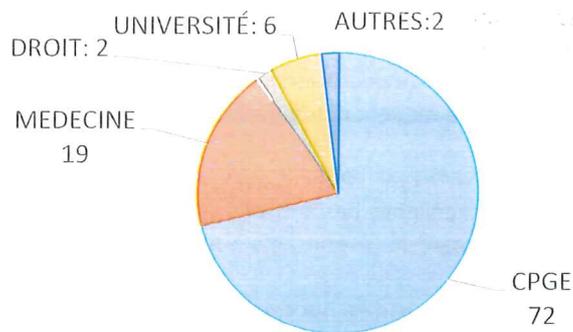
Les résultats au baccalauréat sont excellents (76% de mentions Très Bien en filière scientifique!) et cette ambition est légitime (cf. *annexe*), une analyse plus fine des résultats est encore à réaliser.

Les filières universitaires sélectives (IEP, mais aussi doubles cursus autour de l'économie et du droit) se développent et attirent beaucoup nos élèves.

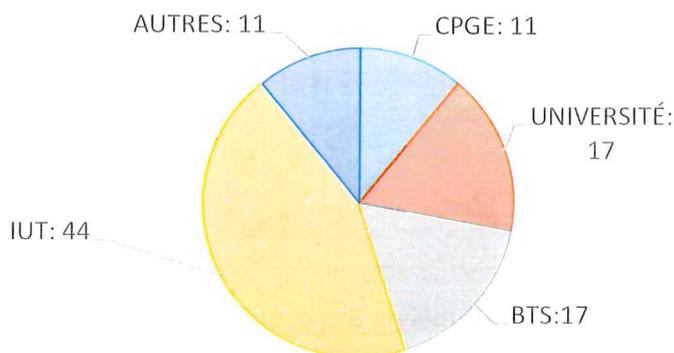
Orientation des élèves de terminale en 2017

	Série S	%	Série L	%	STI2D	%
CPGE	165	72	13	72	2	11
MEDECINE	44	19				
DROIT	4	2	1	6		
UNIVERSITÉ autres	13	6	4	22	3	17
BTS	0	0			3	17
IUT	0	0			8	44
AUTRES	4	2			2	11
Total	258		18		11	

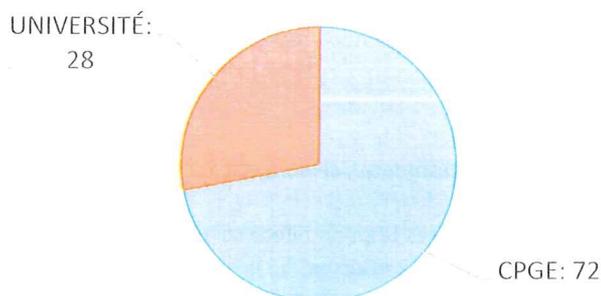
DONT à LLG	92	40	6	33	0	0
------------	----	----	---	----	---	---



Orientation 2017 des élèves de TS en pourcentage



Orientation 2017 des élèves de TSTI2D en pourcentage



Orientation 2017 des élèves de TL en pourcentage

Orientation et fonctionnement d'APB en 2017 !

La session 2017 d'APB a été particulièrement problématique, les médias ont largement rendu compte des difficultés rencontrées par les élèves de terminale de toute la France. Le Lycée Louis-le-Grand n'a pas échappé à des complications : on note ainsi que, à l'issue du 1^{er} tour d'APB, 19 de nos élèves n'avaient aucune proposition ! L'analyse de la situation, au niveau du pays, fait ressortir deux aspects. D'une part, la classe d'âge de terminale est en augmentation de 30 000 élèves environ, la première des générations de l'an 2000. D'autre part, le dispositif APB a introduit cette année une égalité de traitement entre les « entrants » et les « réorientations » en première année de l'enseignement supérieur (nb: ceci est conforme aux dispositions du code de l'éducation, mais n'était pas appliqué auparavant). Il en est résulté un afflux massif de candidature, dans un paysage où le nombre de places n'avait pas évolué... Pour ce qui concerne nos élèves, un suivi attentif, un accompagnement et des conseils donnés au cours des différentes phases d'APB mais aussi durant tout l'été et jusqu'au moment de la rentrée, ont permis de trouver une solution pour chacun. Je souligne d'une part le rôle actif et précieux des représentants des parents d'élèves pour relayer informations et conseils. D'autre part le fait que, la situation étant compliquée dans tous les établissements, les chefs d'établissement ont tous cherché à trouver des solutions avec bienveillance.

Enfin, il faut noter que la proportion d'élèves de terminale qui sont restés au Lycée Louis-le-Grand est particulièrement forte cette année.

Sociologie des élèves

La sociologie des élèves constitue un des indicateurs du projet d'établissement : l'ouverture sociale.

Les données statistiques pour cette rentrée ne sont pas encore disponibles, les élèves et étudiants n'ont pas encore finalisé leurs démarches au Crous, et le site APB ne fournit plus, comme auparavant, des statistiques sur ce point.

En CPGE les données sont donc basées sur les déclarations mais ne comptabilisent pas tous les boursiers, et de toute façon pas les boursiers internationaux nombreux.

BOUSIERS CPGE - SYNTHÈSE PAR FILIÈRE - ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

	Effectif	boursiers	dont internes	dont Lourcine	dont CROUS	AEFE	% internes llg boursier	% internes llg et IE	boursiers par classe
ECS1	46	5	3	1	0	0	6,52%	8,70%	10,87%
ECS2	38	8	6	0	0	0	15,79%	15,79%	21,05%
ECS	84	13	9	1	0	0	10,71%	11,90%	15,48%
HK	96	29	10	10	2	1	10,42%	20,83%	30,21%
K	98	25	6	2	4	1	6,12%	8,16%	25,51%
Lettres	194	54	16	12	6	2	8,25%	14,43%	27,84%
MPSI	188	34	16	2	2	5	8,51%	9,57%	18,09%
PCSI	97	15	6	1	0	1	6,19%	7,22%	15,46%
MP-MPX	190	25	12	7	0		6,32%	10,00%	13,16%
PCX	116	16	9	4	0		7,76%	11,21%	13,79%
PSIX	41	8	5	0	0		12,20%	12,20%	19,51%
Sciences	632	98	48	14	2	6	7,59%	9,81%	15,51%
CPGE 1ère année	427	83	35	14	4	7	8,20%	11,48%	19,44%
CPGE 2ème année	483	82	38	13	4	1	7,87%	10,56%	16,98%
TOTAL	910	165	73	27	8	8	8,02%	10,99%	18,13%

CPGE

Différents programmes sont possibles dans le cadre d'études au lycée LLG

Boursiers 2017 (CROUS)

Boursiers de l'association des anciens élèves

Boursiers de la Fondation LLG

Boursiers de la Fondation Odon Vallet

Boursiers d'excellence de l'AEFE

Boursiers d'excellence de l'Etat tunisien

Boursiers d'excellence de la République du Sénégal

On souligne que 15 élèves bénéficient d'une place en internat d'excellence, soit au site de Lourcine (Port Royal), soit au lycée Jean Zay (rue du Dr Blanche).

Second cycle

Les boursiers en second cycle sont de l'ordre de 10%, en légère baisse malgré le recrutement très ouvert décrit ci-dessus. Le travail de recensement et de suivi est en cours.

Nous accueillons cette année encore un élève d'excellence béninois dont la prise en charge est assurée par la Fondation Odon Vallet.

Le programme de la Fondation « un avenir ensemble » est très utile, il permet l'accompagnement d'élèves du 2d cycle par des personnalités qui s'engagent dans la durée : pour les années lycées mais aussi plus loin, pour le parcours d'études.

Enfin, dans le cadre des stages de formation humaine, un élève polytechnicien de 1^{ère} année de l'X est affecté comme « ambassadeur » dans notre établissement, avec deux missions : une mission pédagogique auprès des élèves de la cordée de la réussite, et une mission de soutien aux actions sociales de la Fondation LLG.

Cordée de la réussite

1/ Le lycée Louis-le-Grand comme établissement « tête de cordée »

Nous intervenons dans le cadre d'un partenariat avec 14 collèges situés en quartier politique de la ville.

Une soixantaine de collégiens sont prévus pour la session 2017 comme pour la session précédente, ils suivent un programme de rencontres, de soutien pédagogique et d'approfondissement, d'ouverture culturelle, d'orientation et de motivation : nous participons à la préparation des élèves de collège à l'entrée au lycée.

2/ Le lycée Louis-le-Grand comme établissement d'accueil

Actuellement sont issus des cordées: 7 élèves de seconde, 17 élèves de première et 12 élèves de terminale.

Impliqués dans ce dispositif : deux professeurs, un CPE, le stagiaire polytechnicien.

→ Plusieurs professeurs du lycée Louis-le-Grand s'associent au projet et à la prise en charge des collégiens, je les remercie chaleureusement pour cet investissement précieux.

→ Des contacts ont été pris avec le lycée Henri IV, qui est lui aussi « tête de cordée » afin de se répartir les collèges source.

CPGE et universités, loi ESR du 22 juillet 2013

Les conventions

Référence : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027735009&categorieLien=id>

Le Conseil d'administration du lycée Louis-le-Grand a adopté au cours de l'année 2015 les conventions avec les universités suivantes :

Paris 1 Panthéon Sorbonne →

Paris 3 Sorbonne nouvelle

Paris 4 Sorbonne →

Paris 5 Descartes (partiel)

Paris 6 UPMC →

Paris 7 Diderot

Paris Ouest (Nanterre)

Paris Sud (Orsay)

Paris Sciences et Lettres (Communauté d'universités)

Paris Dauphine

Sanctis la + Paris

Principe

Par ces conventions sont mises en œuvre des équivalences de niveau et non plus de contenus. Idéalement, cela doit permettre l'orientation des étudiants de CPGE vers leur université de proximité, et donc de faciliter les parcours. Nous nous attachons à garantir la validité de ces conventions pour l'ensemble des établissements à CPGE de Paris, et la validation des années universitaires sans contrepartie d'évaluation même partielle. L'étudiant doit pouvoir choisir, à l'inscription, dans une liste de parcours possibles ; et, par ailleurs, la validation de ses ECTS par le conseil de classe du lycée doit provoquer automatiquement une validation de la part de l'université partenaire.

Remarques

En L1 et L2, il n'y a pas de diplôme, on « valide » l'année et cela permet de s'inscrire au niveau supérieur dans l'université concernée ou bien dans une autre en France. Il s'agit cependant bien d'une « validation » et pas seulement d'une « équivalence ». En L3, les choses sont différentes, il existe bien le diplôme de Licence. Cependant, les conventions ne permettent pas (ou très rarement) l'obtention du diplôme lui-même sans évaluation au moins partielle ; en revanche, elles permettent souvent d'acquérir le « grade » de Licence, ce qui signifie avoir validé le niveau de la Licence et, en conséquence, pouvoir s'inscrire en master dans l'université dans laquelle on est inscrit. Cependant, pour s'inscrire dans les universités étrangères, sauf en cas d'accord de partenariat (cotutelle), il convient d'avoir le diplôme lui-même. Par ailleurs, il faut noter que le fait d'être inscrit à l'université permet à tout étudiant de faire des stages pendant l'été : ce n'est pas le cas en tant qu'étudiant de CPGE, en tant que proviseur je ne peux pas signer de convention de stage.

Difficultés

1/ Modalités d'inscription : chaque université a ses propres règles, son propre calendrier, ses propres modalités opérationnelles. Dans certains cas, la démarche est aisée : cf. l'inscription dématérialisée à l'UPMC.

Dans d'autres cas cela s'avère très compliqué : à Paris 1 les procédures sont opaques, le calendrier n'est pas en phase avec celui de nos conseils, les dossiers papier nous sont transmis hors délai par les secrétariats... Cette année, c'est avec Paris IV que la situation a été compliquée pour les élèves de khâgne et j'ai été obligé d'intervenir par le biais de la Présidence.

2/ Les validations de parcours ne sont pas automatiques au vu des crédits proposés par l'établissement. Des « commissions » siègent et décident dans les universités. Dans certains cas (Paris 3, Paris Sud) cela se fait de façon transparente et il n'y a pas aucun problème. Dans d'autres cas (Paris 1, Paris 4) nous ne sommes pas invités aux commissions. Enfin, pour les autres universités, il n'est pas remonté de problème mais nous ne savons rien des décisions prises. Le plus souvent, nous apprenons le déroulement des choses par les élèves.

Le contact direct avec les Présidents d'université est utile, car il me permet d'aborder cette question et de repérer les interlocuteurs qui permettront de faciliter les démarches. C'est en particulier le cas avec les Présidents des universités où s'inscrivent la très grande majorité de nos élèves : Paris 1, Paris 4, Paris 6.

Accord particulier

Le dispositif spécifique mis en place avec Paris 1 pour le droit a été prorogé moyennant une participation de l'établissement. Cette participation, financière l'année dernière, a été transformée en option de mise à disposition de locaux pour cette année, sur des créneaux (notamment de l'amphithéâtre) que nous avons définis à l'avance. Cette option n'a pas encore été utilisée cette année.

Modalités pédagogiques de l'accord : les élèves effectuent un stage de trois semaines en juillet qui est validé au travers d'une épreuve d'évaluation, en L1, puis en L2. Nous nous attachons à maintenir le dispositif qui est une source d'attractivité pour nos khâgnes notamment. On note par ailleurs que Paris 1 est ouverte à l'inscription des étudiants littéraires en L3 sur des bi-cursus.

Par ailleurs, nous avons reçu le Président de Paris 1 au printemps dernier pour consolider nos relations et permettre d'accompagner nos élèves de façon rapide et efficace dans leurs validations et parcours. G Haddad a indiqué son souhait de développer une coopération plus étroite encore dans le cadre d'une association d'établissements d'enseignements supérieurs qu'il est en train de mettre en place. Il va de soi que je suivrai cela avec attention et intérêt afin de faire en sorte que le Lycée Louis-le-Grand y ait sa place.

Déroulement de la rentrée, organisation de l'année

Personnels

On soulignera pour cette rentrée :

L'équipe de Direction est restée stable, ce qui a bien facilité la préparation de la rentrée.

Service de l'intendance : arrivée de Marie Torres (achats, gestion matérielle, clés, ...) et de Marie Frich (secrétariat, dossiers de la sécurité sociale étudiante)

Les difficultés importantes rencontrées dans le recrutement et le management des personnels de la Région (restauration, entretien). D'une part, notre chef cuisinier a obtenu une mutation, ce qui était prévu depuis le printemps mais n'a pas été anticipé par les services RH de la Région. Aujourd'hui, un cuisinier a bien été recruté pour notre établissement, mais la décision a été prise trop tard pour qu'il puisse venir dès la rentrée (préavis de trois mois sur son ancien poste). Pourtant, nous avons alerté sur ce point bien en amont !

Par ailleurs, de nombreux personnels sont des contractuels, ce qui présente plusieurs inconvénients : les contrats ne commencent qu'au 1^{er} septembre, si bien que les équipes sont extrêmement réduites à la fin du mois d'août, là où les opérations de nettoyages sont particulièrement importantes (préparation de l'internat, remise en état de l'établissement après les travaux de l'été) ; les personnels arrivent et ne connaissent pas l'établissement et son fonctionnement ; ils ne sont pas stables sur leur poste.

L'évolution du support de chargée de mission / relations internationales: Cécile Taravella a été affectée en CPGE, la mission a été reprise par Jeanne Weeber, documentaliste. Je souligne ici que le périmètre de sa mission ne comporte pas l'organisation des voyages pédagogiques.

L'accueil de stagiaires et/ou d'apprentis de bac professionnel gestion et administration se poursuit. Un recrutement a été fait à l'intendance et nous sommes actuellement en procédure de recrutement pour ce qui concerne le secrétariat de scolarité. Par ailleurs, nous avons demandé à pouvoir accueillir des stagiaires IRA au cours de cette année.

Les professeurs stagiaires : plus nombreux que prévu initialement, deux stagiaires ont refusé le poste au cours de l'été.

L'une, en mathématiques, a été remplacée très rapidement. L'autre, en sciences de l'ingénieur, n'a pas été remplacé car les professeurs de l'établissement ont pu prendre en charge la totalité des heures ; cela permet une continuité et une cohérence dans les enseignements et je les en remercie beaucoup !

Contrats aidés : pour ce qui concerne le Lycée Louis-le-Grand, les supports de contrats aidés disparaissaient déjà au fur et à mesure que les personnels en poste finissaient leur mission. A l'intendance, la suppression des six contrats aidés a déjà eu lieu au cours de la dernière année scolaire, la Région a créé deux supports pérennes qui ne compensent que partiellement la suppression (cf. de plus le problème des recrutements de contractuels). Enfin, pour ce qui concerne l'informatique, le support n'était pas pourvu (difficultés de recrutement).

Organisation et déroulement de la rentrée

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions : organisation, accueil, diverses rencontres et réunions, fonctionnement des services, nouveaux personnels.

Les cartes de lycéen : délais de fabrication encore améliorés cette année, ce qui a permis de gérer bien plus facilement l'accès à la cantine dès les premiers jours.

Les ajustements de services de rentrée (groupes, horaires dans certaines classes) ont été réalisés dès les premiers jours, l'envoi des emplois du temps aux professeurs a notamment permis de relever à l'avance les éventuelles questions. Plusieurs champs de réflexion avaient été abordés dans le cadre des travaux du Conseil pédagogique de l'année dernière afin de définir une organisation cohérente et efficiente des enseignements, afin aussi de présenter aux élèves des choix clairs :

- Les combinaisons d'enseignement possibles aux différents niveaux d'enseignement en fonction des filières (horaires, cumuls, préparation au baccalauréat)
- L'organisation des enseignements d'exploration (matières concernées, horaire, déroulement sur l'année)
- Les spécialités en terminale (offre, choix, cumul)
- Les dispositifs d'accompagnement et d'aide aux élèves
- L'organisation de l'EPS en CPGE (horaire, répartition dans la semaine)
- Les horaires et dédoublements en STI2D

La rentrée a été préparée en tenant compte des échanges. Le Conseil pédagogique poursuivra cette année la réflexion, notamment sur l'accompagnement des élèves, leur évaluation et leur orientation.

La mise en place de la classe de seconde sans notes s'est bien déroulée. Les élèves ont appris ce dispositif spécifique le jour de leur rentrée. Certains avaient déjà connu un tel dispositif en collège, soit dans une classe, soit dans une matière. Ils ont eu quelques questions portant notamment sur le niveau de la classe et sur les contenus de programme qui seraient envisagés (crainte d'une classe moins bonne). Les parents ont très bien accueilli ce projet, et se sont intéressés plus spécifiquement aux modalités envisagées pour l'évaluation, aux repères et au suivi des élèves. Les professeurs font état d'un très bon esprit dans la classe, les élèves se sont mis au travail avec entrain et participent au cours avec beaucoup d'engagement.

Le calendrier prévisionnel du déroulement de l'année avec ses principales périodes, réunions et rencontres, conseils, examens et moments d'orientation, a été diffusé lors du précédent Conseil d'administration afin de permettre à chacun de prévoir et d'organiser son année en fonction des échéances prévues. Ce calendrier est accessible sur le site du lycée, et remis à jour lorsque des éléments nouveaux apparaissent.

Sorties et voyages

Le calendrier des voyages et appariements sera aussi mis en ligne sur le site du lycée.

Une réunion a été organisée le 25 septembre avec tous les porteurs de projet afin de clarifier le fonctionnement de la mise en place d'un voyage (règles, documents en fonction du type de voyage) mais aussi de recenser les projets et de mettre le calendrier en cohérence.

La restauration

Les flux d'élèves et le temps de restauration restent des points d'attention majeurs !

Au cours de l'été, des travaux importants ont été réalisés pour améliorer l'accès au restaurant scolaire : circulation d'une part, mais aussi dispositif de contrôle des cartes. Le passage a pu se faire bien plus vite et dans des conditions plus agréables. La salle des commensaux (espace de restauration des personnels) a été déplacée et réalisée tout de neuf, dans un cadre bien plus agréable et, notamment, éclairé de lumière du jour.

A ce stade, il reste encore à améliorer :

- Pour les élèves, la cohérence des plages de midi sur l'ensemble des divisions. Dans un premier temps, bien trop d'élèves venaient déjeuner à 12h. Nous avons déplacé des cours afin d'amener certaines classes à déjeuner à partir de 13h.
- Pour la file d'attente, la mise en place de guide-fil afin d'éviter la fraude et l'agglutinement des élèves en essaim
- Pour les personnels : insonorisation de la nouvelle salle, installation d'une pellicule sur les vitres à hauteur d'homme
- Pour les équipes de cuisine : nous attendons avec impatience l'arrivée du nouveau cuisinier !

Fonctionnement du réseau informatique, site internet, ENT

Point crucial dans le fonctionnement de l'ensemble des services et de la pédagogie du lycée, l'informatique est un secteur qui concerne chacune et chacun au quotidien. La situation au lycée Louis-le-Grand est complexe et le fonctionnement difficile, cette rentrée ne fait pas exception.

Un travail important d'organisation, d'acquisitions et d'installations a été réalisé au cours des années 2015-2017, néanmoins cela reste un domaine dans lequel notre établissement a encore beaucoup à investir et réfléchir. Par ailleurs il s'agit d'un secteur évolutif, où il faut être capable de penser en prospective à moyen et long terme. On souligne que le numérique est l'une des priorités de notre Ministère, tant pour ce qui concerne les aspects pédagogiques qu'administratifs !...

→ Personnes ressource pour l'informatique

Pilotage général : Stéphanie Vinel et Sébastien Pelletant

Stéphanie Vinel : mise en ligne sur le site, Pronote, téléservices

Pierre Mintz (Référént de la DSI, Rectorat) : interventions informatique administrative et réseau

Loïc Josse (Professeur de sciences de l'ingénieur) : référent numérique (informations pédagogiques, projets pédagogiques, conseils sur le choix des logiciels, veille)

Fouad Lahmidani (Professeur attaché de laboratoire en physique) : accès, codes, organisation du réseau pédagogique
Frédéric Dewaele (Professeur d'informatique en CPGE) : aide à la conception de programmes pour les inscriptions et pour les commissions de recrutement
Sophie Pourcheron : paiement des frais de cantine, internat, restauration scolaire, télépaiement
André Frambourt : reprographie
Ouvriers professionnels : en particulier Denis Narfin, Christian Géromégnace, Alex Ambroise (interventions techniques et matérielles dans les salles)
Personnel région 1: interventions techniques de maintenance (présent tous les jeudis)
Personnel région 2 : interventions sur le réseau
Lénaïg Renaud (gestion des salles ressource, gestion de l'événementiel)
Cécile Bordas (gestion des salles pédagogiques)
Laurent Schram (gestion des salles : physique chimie)

→ Enjeux et chantiers

Le chantier de câblage (phase 2) a commencé ce printemps et s'est déroulé de façon très active pendant l'été. L'entreprise a réalisé un excellent travail. Cependant, la coordination générale des interventions par la Région n'a pas été réfléchie. Les opérations de câblages n'ont pas été liées, pas même coordonnées, avec celles de brassage. C'est une autre entreprise et selon un autre calendrier (ultérieur !) qui a été choisie pour changer les baies de brassage et mettre en place tous les raccordements nécessaires. Le résultat prévisible nous a rendu la rentrée très difficile, tant sur le réseau pédagogique que sur le réseau administratif. Il a fallu de nombreuses interventions, parfois musclées, pour faire en sorte que les connexions soient (r)établies.

Le site internet et l'espace numérique de travail : le projet de rénovation complète du site, que nous avons envisagé l'année dernière en coopération avec l'ISIT, n'a pas fonctionné. Il semble qu'il était un peu ambitieux de demander à des stagiaires, même en travail de fin d'études, de porter un tel projet. Nous envisageons à présent de faire appel à un professionnel. Des contacts ont été pris en ce sens.

Le renouvellement du parc informatique, avec planification pluriannuelle des acquisitions, se poursuit.

Internet à l'internat : les choses ont bien mieux fonctionné cette année, et devraient encore s'améliorer au fur et à mesure de la réalisation des travaux de câblage.

L'installation des bureaux spécifiques (incluant un compartiment fermé pour l'ordinateur du professeur) n'a pas répondu totalement à nos attentes ; en particulier, ces bureaux n'ont pas empêché les problèmes de maintenance et de branchement ; de plus, la disposition de l'écran (en position horizontale) n'est pas toujours pratique pour concilier bonne visibilité et situation de gestion de classe

Communication

La réflexion pour une structuration globale et stratégique de la communication au lycée, à l'interne comme vers l'extérieur, reste une priorité. Les enjeux en sont l'information et le lien avec les familles, l'orientation, la qualité de la vie de tous dans l'établissement, l'adhésion et le soutien aux projets mis en œuvre, mais aussi l'image du lycée et son rayonnement.

Dans ce cadre je souhaite porter mon attention sur les priorités suivantes :

- + le développement du site internet, le développement et la réactivité de l'espace numérique de travail, sur lesquels nous allons travailler en priorité cette année (*cf. supra*)
- + le respect de la charte graphique de qualité qui a été élaborée pour le lycée, notamment à travers les supports de présentation (chemises cartonnées, photos, affiches, cartes postales, kakemonos, mais aussi les présentations type en PPT, etc...) : cet aspect a été travaillé au cours de l'année passée, et pourra être finalisé.



+ la diffusion de l'information à la fois administrative, réglementaire, mais aussi pédagogique et tout simplement quotidienne sur la vie et le fonctionnement du lycée. Il s'agit de fonder une connaissance commune et partagée de la vie de l'établissement : outre le site internet et l'utilisation systématique de Pronote (dépôt de fichiers et documents), nous envisageons l'installation de grands écrans en des lieux stratégiques de l'établissement pour rappeler les événements, les actualités, les échéances).

+ la réalisation d'une plaquette de présentation : le projet est en cours de finalisation, conduit avec l'éditeur Infocap, une brochure devrait paraître dès janvier 2018, dont la réalisation est prévue sur le même modèle que celles parues jusqu'en 2006 (l'éditeur se charge de trouver les annonceurs qui financeront la plaquette, pour l'établissement la parution se fait à coût zéro).

+ la réalisation d'un ouvrage (beau livre) de présentation générale du lycée (*cf. l'ouvrage édité en 1997 actuellement épuisé*) : l'éditeur pressenti lors du montage que nous envisagions l'année dernière s'est avéré très décevant, tant du point de vue conception (professionnalisme du travail sur les contenus) que du point de vue de la réalisation (les exemples de productions déjà réalisées ne sont pas au niveau de LLG).

+ dans le cadre de la communication externe, et avec l'accord du rectorat, j'ai donné mon accord pour la réalisation d'un reportage sur quelques vies d'élèves au Lycée Louis-le-Grand (émission de sept à huit sur TF1) qui est en cours de réalisation.

Sécurité

Avant même de garantir des programmes pédagogiques et un cadre éducatif, un établissement scolaire doit assurer la sécurité de tous les membres de la communauté ainsi que celle des locaux et matériels. C'est une obligation institutionnelle, mais c'est aussi la première condition pour travailler dans la confiance et la sécurité. Une question majeure, donc, et que nous investiguons de façon systématique et approfondie, dans le cadre d'enjeux tout à la fois structurels et conjoncturels : la complexité des locaux, le problème des clés différentes utilisées dans l'établissement, la présence permanente d'élèves et de personnels, les manifestations quotidiennes organisées au lycée et impliquant l'accueil de personnes extérieures.

Une réflexion déjà finalisée a été menée sur la question des accès principaux de l'extérieur vers l'intérieur du lycée, avec l'étude de la mise en place de cartes magnétiques pour l'ouverture des portes et portails concernés. Un plan précis a été établi et validé par les services de sécurité de la préfecture, la réalisation n'a pu se faire l'année dernière (questions techniques, montage du dossier) mais nous travaillons toujours sur cette hypothèse.

Eléments réalisés au cours de l'année passée :

- Nouvelle rédaction des consignes de sécurité (adaptations) et leur appropriation
- Nouvelle rédaction du PPMS (Plan prévisionnel de mise en sûreté), mise en place d'exercices
- La sécurisation des abords du lycée, suite à un arrêté préfectoral. L'interdiction de stationnement et la mise en place de barrières fixes est à présent réalisée et couvre presque entièrement la façade du lycée.
- Remplacement de la centrale de sonorisation
- Réparation des haut-parleurs défectueux
- Réparation du réseau des caméras de vidéo protection

Eléments à réaliser encore :

- Installation de haut-parleurs à tous les endroits dépourvus de sonorisation (Toussaint 2017)

Les événements qui ont eu lieu depuis deux ans ont montré à quel point ces questions sont cruciales. Cette année encore, une alerte intrusion (présence d'un individu suspect à proximité du lycée) nous a conduits à opérer un confinement (13 janvier 2017). A nouveau, une note conjointe de la Ministre de l'Education et du Ministre de l'Intérieur a précisé cet été les dispositifs mis en place officiellement et les obligations incombant à chaque établissement, en ce qui concerne les dispositions générales, mais aussi en ce qui concerne les exercices à effectuer. De même que nous avons développé depuis longtemps une culture de la sécurité incendie, nous développons une culture de la sécurité face à la menace terroriste. Les exercices menés dans ce cadre sont faits avec beaucoup de sérieux et je me réjouis de voir que les personnels et les élèves acquièrent les bons réflexes.

A noter depuis la rentrée

- Trois exercices réalisés (évacuation incendie internat, confinement pour menace terroriste, évacuation incendie de jour). Les comptes rendus et analyse seront envoyées à tous les personnels.

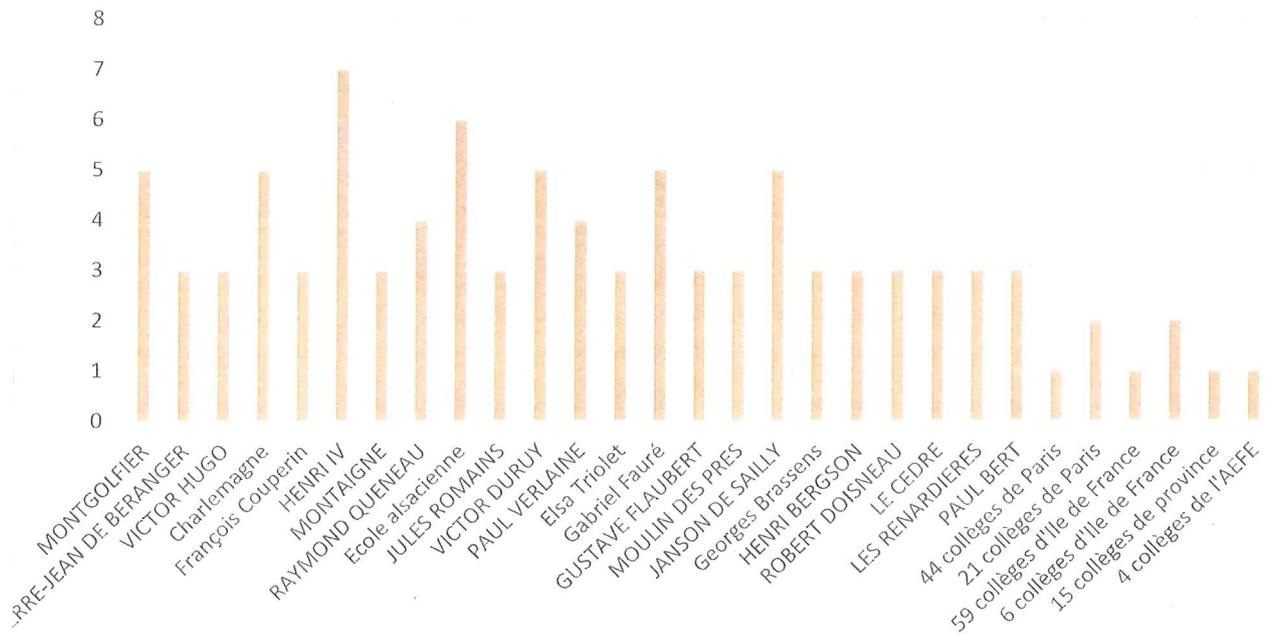
Perspectives

Le Lycée Louis-le-Grand est véritablement un établissement d'une richesse remarquable, au sein duquel j'ai grand plaisir à travailler avec les équipes, les élèves, les parents, les partenaires. Au-delà des images extérieures trop souvent véhiculées de sélection et d'élitisme, le fonctionnement interne montre un esprit serein, constructif et respectueux, dont les nouveaux s'imprègnent vite. Un esprit d'ouverture aussi et de créativité, confortés par de nombreux projets culturels et internationaux.

Cette qualité est un point marquant qui explique aussi la réussite de l'établissement. Dans cet esprit, nous abordons avec confiance une année scolaire qui nous permettra de développer de nombreuses pistes de travail : d'organisation, de communication, mais aussi de réflexion pédagogique et de projets multiples et riches.

Paris, octobre 2017
Jean Bastianelli

Collèges d'origine de nos élèves de seconde: septembre 2017



Les enseignements spécifiques en 2017-2018

Enseignements spécifiques en 2017-2018					
	Secondes	1L	1S	TL	TS
Euro Anglais	38		38		38
Oriental Chinois	21	1	25	2	27
Sciences de l'ingénieur			74		73

Baccalauréat session 2017

	Effectifs	Présentés	Second groupe		Admis		TB		B		AB		Sans mention		Total mention	
			2	8%	24	96%	1	4%	3	13%	9	38%	11	46%	13	54%
TSTI2D	25	25	2	8%	24	96%	1	4%	3	13%	9	38%	11	46%	13	54%
TL1	20	19		0%	19	100%	11	58%	4	21%	4	21%	0	0%	19	100%
TS1	37	37	0	0%	37	100%	37	100%	0	0%	0	0%	0	0%	37	100%
TS2	37	37	0	0%	37	100%	31	84%	4	11%	1	3%	1	3%	36	97%
TS3	35	35	1	3%	35	100%	25	71%	5	14%	1	3%	4	11%	31	89%
TS4	36	36	1	3%	36	100%	17	47%	8	22%	7	19%	4	11%	32	89%
TS5	38	37	0	0%	37	100%	23	62%	9	24%	3	8%	2	5%	35	95%
TS6	37	37	0	0%	37	100%	33	89%	3	8%	1	3%	0	0%	37	100%
TS7	37	37	0	0%	37	100%	28	76%	5	14%	4	11%	0	0%	37	100%
Total TS	257	256	2	0,8%	256	100%	194	76%	34	13%	17	7%	11	4%	245	96%
Total Lycée	302	300	4	1%	299	100%	206	46%	41	16%	30	22%	21	7%	277	92%

Concours d'entrée aux grandes écoles Intégrés session 2017

Filière économique et commerciale ECS

<i>Candidats</i>	47
HEC	20
ESSEC	4
ESCP/EAP	1
EM Lyon	2
Divers BCE	4
Cubes, autres	16

Filière littéraire AL

<i>Candidats</i>	104
ENS Ulm	13
ENS Lyon	2
ENS Cachan	2
HEC	1
ESSEC	4
ESCP	1
EM Lyon	1
Autres BCE	
Sciences Po	4

Filières MP PC PSI

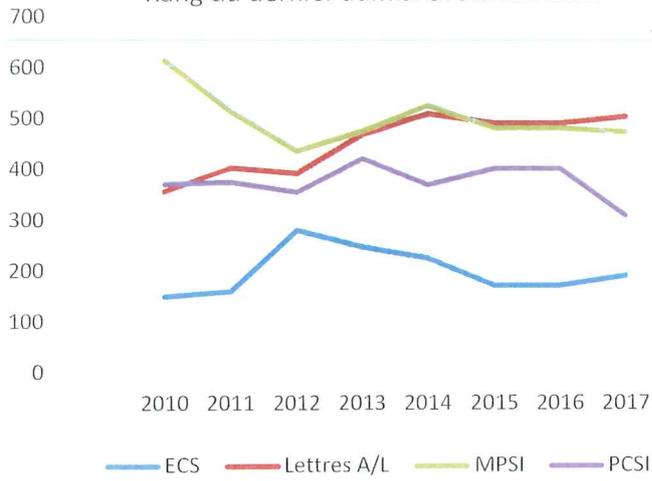
2017	Total	MP*	MP	PC*	PSI*
<i>Candidats</i>	339	152	39	103	45
X	73	45		23	5
ENS Ulm	34	25		8	1
ENS Lyon	14	9		5	
ENS Rennes et Saclay	5	1	1	1	2
Centrale Paris - Supélec	74	34	3	21	16
Mines Paris	18	9	1	4	4
Ponts-Supaéro-Centrale L-Telecom P	42	8	6	16	12
Ensta-ESPCI- autres mines					
Centrales-Supoptique-ENAC	24	5	6	9	4
ENSIMAG-ESTP-ENSAM-Telecoms					
Autres	24	7	12	5	
5 / 2	31	9	10	11	1

CPGE recrutement APB statistiques

Nombre de candidatures: évolution 2017



Rang du dernier admis: évolution 2017



Elèves internationaux en 2017-2018

Effectif par nationalité LLG 2017-2018

